



Quoi ?

Deux véhicules de service d'EPV disponibles en autopartage :

Renault Clio diesel et Zoé électrique

Pourquoi ?



Agir pour la sobriété des transports :

offrir une alternative aux utilisateurs plutôt que d'acheter une voiture pour une utilisation réduite



Pour qui ?

Les membres de l'association EPV :
salariés et adhérents

Quand ? 24/24

Tous les jours de la semaine :
y compris le samedi et le dimanche

€ Combien ?

0,35 € / km TTC tout compris (entretien, assurance, carburant)

Pour une réservation de plus de 4 h,
facturation minimum de 20 €.

Où ?



à Redon, 7 rue Saint-Conwoïon :

véhicules à disposition sur le parking de
l'association.



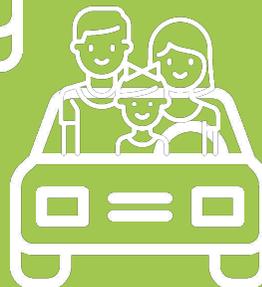
Et si on partait
en week-end
à la mer ?

Contact

Nicolas Desruelles :

lavilainebagnole@enr-citoyennes.fr

02 99 72 39 49 / 07 89 31 03 17



Avec le soutien de :

Interreg 
North-West Europe
ECCO
European Regional Development Fund

**Énergies citoyennes
en Pays de Vilaine**
association 

**Énergies citoyennes
en Pays de Vilaine**
association 

La mobilité en transition :

Deux véhicules en autopartage !



Comment ?

auprès de la personne référente (Nicolas Desruelles).

S'inscrire

- Signer la **charte d'autopartage**
- Verser une **garantie** par chèque (300 €)
- Choisir le **mode de règlement** des factures, (par mandat de prélèvement ou virement)
- Remettre un RIB (en cas de frais de carburant à rembourser)
- Récupérer les codes d'accès pour se connecter à la plateforme de réservation et le code de la boîte à clé



- Véhicule non fumeur.
- Intérieur à rendre propre.
- Avoir un permis de conduire valide sur soi
- Ne pas conduire sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants.



En cas d'imprévu :

Panne ou d'accident :

1. Contacter l'**assurance** : 0800 103 105 (Allianz)
2. Dès que possible, laisser un message à titre informatif au référent (coordonnées au dos)



Retard :

Prévenir le plus tôt possible l'utilisateur suivant.

Réserver

- Se connecter sur le site **www.lavilainebagnole.fr**
- Sélectionner le **véhicule**
- Le réserver sur le **créneau** souhaité et disponible en laissant 1h de battement entre deux réservations.
- Indiquer dans la zone "commentaires" : "**perso**" (pour l'usage), **tel**, **nb km prévus**, **destination**, **nombre de passagers**.



En cas de nécessité d'utilisation de la voiture à des fins de représentation du groupe EPV, votre réservation pourrait être **annulée au plus tard 48h** avant. Vous serez alors averti par le salarié.

Utiliser



- Venir récupérer le véhicule en mobilité douce (transport en commun / vélo / à pied) jusqu'à EPV.
 - Retirer la **clé** du véhicule au bureau ou dans la boîte sécurisée à l'aide du **code**.
 - Faire un **tour du véhicule** et, le cas échéant, noter vos observations.
 - Vous pouvez disposer du véhicule. **Bonne route !**
- À votre retour, garer la voiture devant les locaux
- d'EPV et remettre la clé dans la boîte sécurisée.

Après utilisation, n'hésitez pas à faire un mail au référent pour faire vos remarques.



Pour un usage prolongé du véhicule il est indispensable de repasser par la plateforme de réservation.



Régler

- Au départ, noter dans le **carnet de bord** (boîte à gants) le kilométrage / imputation « privé ».
- À l'arrivée, noter le **kilométrage**.
- Vous recevrez la **facture par email** (facturation au mois une fois par an / au plus une fois par mois).
- Règlement effectué par **prélèvement** ou **virement** sous 30 jours à date de facturation.
- Remboursement des frais de carburant éventuels sous 30 jours à date de réception du justificatif.



Si besoin, faire le **plein de carburant** :

- au **Leclerc de St Nicolas de Redon** ou à **Intermarché (partout en France)**, avec la carte dans la boîte à gants et le code correspondant.
- en station à vos frais => vous serez remboursé en transmettant le ticket de caisse au salarié référent.

Sur **Borne électrique** avec la carte « Béa » dans la boîte à gants (pas de code).



La Vilaine
Bagnole

